

Communiqué de presse des élus Verts Aulnay-Ecologie

Aulnay-sous-Bois, le 3 mai 2013

Toute la transparence doit être faite sur la possible repollution du site du CMMP :

Sidération, tristesse et colère

Les élus écologistes ont appris avec sidération, tristesse et colère, la nouvelle du déversement de milliers de mètres cubes de terre probablement polluée sur le terrain de l'ancienne usine d'amiante¹. Une fois de plus nous avons été mis au courant par les associations (via Gérard Voide) dont l'efficacité de la veille citoyenne a encore démontré toute sa pertinence.

De tels agissements sont particulièrement révoltants pour Alain Amédro, ancien adjoint à l'environnement qui a initié en 2008 une dépollution des plus sécurisées de l'usine d'amiante avec sa mise sous bulle et obtenu en 2012 du Conseil Régional 2 millions d'€ pour une dépollution plus exigeante des sols : "*Il faut tout mettre en œuvre pour trouver les coupables. Les pollueurs ne doivent pas faire payer une fois de plus la collectivité. Ces délinquants ont probablement souillé à nouveaux les lieux mais ont surtout déversé leurs déchets au mépris des années de combat pour obtenir un chantier de dépollution exemplaire au nom de la sécurité des habitants et de la mémoire des victimes du site.*"

Les écologistes demandent à la municipalité:

- **Que les analyses de terre aient lieu au plus vite**, même si leur coût est important. La sécurité des riverains et des enfants de l'école attenante mérite qu'elles soient réalisées de toute urgence afin de prendre, en cas de besoin, toutes les dispositions nécessaires.
- **D'examiner toutes les responsabilités** et notamment de ceux chargés de la sécurité des lieux et qui ont fait preuve d'un **défaut de surveillance du terrain**. On ne peut imaginer que la ville n'ait pas pris les dispositions nécessaires pour faire surveiller ce site alors que d'autres lieux ont fait l'objet de dépôts sauvages précédemment, même si c'est sans commune mesure.
- **Que la municipalité fasse toute la transparence** et nous explique pourquoi, les élus (y compris ceux en charge de la question des victimes du CMMP), les parents d'élèves, enseignants et riverains **n'ont pas été tenus informés** de ces faits datant d'un mois et d'une éventuelle plainte déposée (depuis ces événements, il y a eu deux conseils municipaux qui auraient pu être un lieu d'information).

Les élus écologistes souhaitent vivement:

- que les services de police mettent tout en œuvre pour identifier ces délinquants environnementaux,
- que la justice passe,
- et que toute la transparence sur la nature des terres déversées soit faite.

¹Le 6 avril au petit matin, le site du CMMP a été fracturé et plus d'une centaine de rotations de camions ont déversé des terres très probablement polluées sur le terrain.